

Démontage de grue à tour

Compte tenu des travaux entrepris par la société RBC à partir du 25 mai 2023 jusqu'au 27 mai 2023, rue de la Marne, le stationnement sera réglementé.

Début des travaux

25/05/2023

Fin des travaux prévue

27/06/2023

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.